

Travailleurs âgés

La Suisse dans le peloton de tête

Parmi les actifs de 55 à 64 ans, le taux d'emploi est élevé et le chômage faible. De plus, la situation s'améliore pour les travailleurs vieillissants: un rapport de l'OCDE sur les seniors actifs donne de bonnes notes à la Suisse. Cette organisation recommande de renforcer les incitations à continuer de travailler jusqu'à la retraite et au-delà. L'Union patronale se voit confortée dans ses efforts.

Le taux d'emploi chez les 55-64 ans se situe en Suisse à 70,5 pour-cent, soit environ 17 points au-dessus de la moyenne de l'OCDE. La Suisse fait donc partie du peloton de tête, comme le démontre le nouveau rapport de l'OCDE pour 2012 publié par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Seules l'Islande, la Nouvelle-Zélande, la Suède et la Norvège la surclassent dans ce groupe d'âge. De plus, avec 3,1 pour cent, le taux de chômage des 55-64 ans se situe en Suisse à la moitié de la moyenne de l'OCDE. Cela dit, en Suisse aussi, les chômeurs âgés éprouvent beaucoup plus de difficultés que les jeunes sans emploi à sortir du chômage. Les femmes et les personnes possédant un niveau de formation peu élevé sont encore plus touchées par ces problèmes, souligne le Seco dans son communiqué.

Améliorations possibles

L'OCDE juge globalement positive la situation des travailleurs vieillissants en Suisse: par rapport aux résultats d'il y a dix ans, le renforcement des incitations à travailler plus longtemps ainsi que l'employabilité des travailleurs seniors se sont améliorés. L'OCDE conseille à la Suisse de continuer sur cette lancée. La mise en œuvre des mesures visant à

travailler plus longtemps prévues au titre de la réforme «Prévoyance vieillesse 2020» ou celle de mesures d'intégration sur le marché du travail des personnes plus âgées qui touchent l'AC, l'AI et/ou l'aide sociale en font partie. Concrètement, l'organisation conseille à la Suisse de poursuivre une stratégie d'ensemble et de prendre des mesures dans trois directions; renforcer les incitations à travailler plus longtemps, éliminer les obstacles au recrutement des travailleurs âgés et améliorer l'employabilité des travailleurs âgés.

Impliquer les entreprises

Selon l'OCDE, l'élimination des obstacles au recrutement des travailleurs âgés représente le plus gros manque à combler de la Suisse. Il est donc nécessaire de continuer la lutte contre la discrimination liée à l'âge. L'OCDE considère que la responsabilité incombe avant tout aux partenaires sociaux. Ceux-ci doivent exercer une meilleure gestion de l'âge, permettre la formation professionnelle continue des travailleurs âgés et fonder la rémunération davantage sur la productivité que sur l'âge. L'OCDE conseille en outre aux autorités suisses de s'engager plus activement, p. ex. en impliquant les entreprises dans la mise en

œuvre de l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié (initiative FKI) ou en assurant une large diffusion d'informations relatives à la gestion de l'âge dans les entreprises.

Dans le sens de l'UPS

L'Union patronale suisse (UPS) se sent confortée par le rapport de l'OCDE dans ses efforts en faveur d'une meilleure utilisation du potentiel des travailleurs âgés. Avec l'initiative «Marché du travail 45Plus», l'UPS se donne pour but d'éliminer les obstacles s'opposant notamment au recrutement et de renforcer les incitations visant à maintenir en emploi les collaborateurs jusqu'à l'âge de la retraite et au-delà. L'UPS exige aussi un allongement de la vie active dans le cadre de la réforme «Prévoyance Vieillesse 2020». Enfin, elle milite très activement pour la formation continue des travailleurs âgés.

Le rapport de l'OCDE «Vieillesse et politiques de l'emploi: Suisse 2014. Mieux travailler avec l'âge», est disponible sur le site web du Seco. ■

www.seco.admin.ch



Pour suivre les prises de position et les activités de l'Union patronale suisse, **abonnez-vous à notre news service.**